

PROCES VERBAL DE REUNION DE CONSEIL D'ECOLE - Date : 16/11/18 de 18h00 à 20h00

Participants :

- **Représentant la municipalité** : Madame Marie-Christine SARADJIAN, Conseillère municipale déléguée aux espaces verts, aux commissions communales de sécurité, aux actions pour le développement durable, aux manifestations publiques et à la permanence municipale dans les quartiers
- **Délégué Départemental de l'Education nationale** : Monsieur Jean-Pierre LABARRE
- **Président du Conseil d'école** : Monsieur Pierre-Étienne BONTEMPS (Directeur de l'école)

| Représentants des Parents Titulaires | | |
|--------------------------------------|-----------------------|---|
| GPC | TARO Stéphanie | X |
| GPC | MURA Catherine | X |
| GPC | BOUCHARD Laure | X |
| GPC | MENDIVIL Inès | X |
| GPC | ALLIOT Samuel | |
| GPC | EL BAZ Sabrina | X |
| GPC | MOCHEN Noëlie | X |
| GPC | GOSSET Valérie | |
| GPC | MELKI-SMITH Alexandra | X |
| GPC | LENFANT Emmanuelle | X |
| GPC | CEFFIS Fabienne | X |
| | | |
| PEEP | BALLENGHIEN Sandrine | X |
| PEEP | BOESSE Elodie | X |
| PEEP | LUSTIG Sylvie | X |
| PEEP | NOUR Samia | X |
| PEEP | LE GALLIARD Guillaume | |
| PEEP | BEDIER Isabelle | X |
| | | |

| Représentants des Parents Suppléants | | |
|--------------------------------------|-------------------------|---|
| GPC | SOUGAKOFF Nathalie | X |
| GPC | MARCHAND Harinivo | X |
| GPC | CLÉMENT Céline | |
| GPC | GENIER Baudouin | |
| GPC | AUBOURG-PHEMIUS Patrice | |
| GPC | BENOIST Emmanuelle | X |
| GPC | BOURAS Linda | |
| GPC | ALGRANTI Rebecca | |
| GPC | LUQUET Camille | |
| GPC | | |
| GPC | | |
| | | |
| PEEP | FORGET Frédérique | |
| PEEP | VAILLANT Christophe | |
| PEEP | ELEDJAM Mike | |
| PEEP | BEAUX Marie-Noëlle | X |
| PEEP | | |
| PEEP | | |
| | | |

| Enseignants | | |
|-------------|-----------------------------|---|
| CPA | RUBAT DU MERAC Patrick | X |
| CPB | HÖERNER-CHAIGNEAU Kristelle | X |
| CPC | SECONDI Alexandra | X |
| CE1A | SECHAUD Kathleen | X |
| CE1A | MAGALHAES Elodie | |
| CE1B | SCHAEFFER Isabelle | X |
| CE1C | SALOME Valérie | X |
| CE2A | BUARD Marianne | X |
| CE2B | DEMAY Pauline | X |
| CE2C | CORPARD Julie | X |
| CE2D | FOUCAULT Catherine | X |
| ULIS | KIZIKLAR Barbara | X |
| CM1A | POPILLAT Claire | X |
| CM1B | OURCADE Dorothée | X |
| CM1C | DELAHAYE Camille | X |
| CM2A | SECCI Alexandra | X |
| CM2B | FAURE Marion | X |
| CM2C | HOREN Isabelle | X |
| | | |

Points à l'ordre du jour :

- Bilan de la rentrée scolaire 2018 - Structure et effectifs des classes
- Aménagements et impact des nouveaux rythmes scolaires
- Travaux - Sécurité dans l'école et aux abords de l'école
- Parents d'élèves : implication dans l'école
- Projets - Manifestations – Kermesse
- Intervenants EPS - Sorties - Classes de découvertes
- Climat scolaire (Bilan des actions menées, Rôle des délégués de classe - Conseils d'élèves, Prévention du harcèlement)
- Règlement intérieur - Coopérative scolaire

→ **BILAN DE LA RENTREE SCOLAIRE 2018 - STRUCTURE ET EFFECTIFS DES CLASSES**

- 16 classes + 1 ULIS
- Les élèves ont rapidement retrouvé leurs habitudes pour les anciens et des repères pour les nouveaux.
- Effectifs :

| | | | | | |
|----|-----|-----|------|-----|-----|
| CP | CE1 | CE2 | ULIS | CM1 | CM2 |
| 77 | 83 | 94 | 10 | 82 | 71 |

- Structure (nombre de classes) :

| | | | | | |
|----|-----|-----|------|-----|-----|
| CP | CE1 | CE2 | ULIS | CM1 | CM2 |
| 3 | 3 | 4 | 3 | 3 | 3 |

- Effectif total de 417 élèves, ce qui représente sensiblement le même total qu'à la rentrée 2017.
- Deux niveaux comptent des classes de 27 ou 28 élèves (CE1 et CM1).
En moyenne, un peu de plus de 25 élèves par classe.
- Personnel : 18 enseignants (2 enseignants à temps partagé en CE1a)
- 6 AVS (suivi de 10 élèves en ULIS et 7 élèves en classes ordinaires), certains étant *mutualisés* ou sur plusieurs écoles, cela représente 4 équivalents temps plein.
- En ULIS, il y a 1 AVS (AVS-Co pour la classe)
- Elèves à profils particuliers : 21 élèves ont un PPS (2 en cheminement MdPH) - 18 élèves bénéficient d'un PAI.
- Les AVS assurent le suivi et l'aide auprès de plusieurs élèves. Les modalités de soutien des élèves sont réparties selon les recommandations de la MdPH, les besoins en classe, les emplois du temps des enseignants, les domaines d'apprentissages les plus propices aux inclusions.
- Les élèves d'ULIS bénéficient d'inclusions plus nombreuses cette année, notamment en CE2 où les effectifs sont peu élevés.
- Le RASED n'a plus de maître spécialisé, nous n'avons à disposition que Mme Pétré, psychologue scolaire.
- Les conditions de travail sont favorables à tous. Certains des travaux demandés ont été effectués pendant les vacances. Les équipements informatiques ont été mis à niveau.
- Les programmes scolaires ont connu quelques aménagements pendant les vacances.

→ **BILAN DU TEMPS PERISCOLAIRE**

- La cantine accueille chaque jour environ 360 élèves
- Les études (responsabilité et organisation : direction de l'école) : l'étude (sortie à 18 Heures) permet de faire travailler entre 120 et 160 élèves chaque soir.
Des enseignants de l'école et des enseignants extérieurs réguliers (sur des postes de remplacement) assurent l'encadrement des élèves et le suivi de leurs travaux du soir. Dans la mesure du possible, ils leur apportent l'aide et le soutien appropriés.
- Ateliers et départ échelonné : responsabilité et organisation : direction de l'accueil de loisirs
Il n'y a pas de direction actuellement. Les parents émettent le souhait que madame Gillet, directrice adjointe, prenne la direction du centre de loisirs.
- Une grande partie des élèves sort au-delà de 18Heures (Basculement, à la fin de l'étude, vers le centre de loisirs jusqu'à 18H30)
- Les ateliers (16H30 à 17H30) sont fréquentés par 60 enfants environ, chaque soir.
- La fréquentation globale du temps du soir a diminué depuis que la sortie de l'école a été repoussée à 16H30. Cela a diminué le nombre d'études (7) et l'effectif moyen de chacune d'elles (autour de 20 présents)

→ **AMENAGEMENTS ET IMPACT DES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES**

- Les enseignants expliquent que les nouveaux horaires permettent d'avoir des après-midi de meilleure qualité sans précipitation.
- Les élèves sont moins fatigués globalement et les parents ajoutent que la possibilité de ne mettre les élèves que par demi-journée le mercredi est positive.

→ **PARENTS D'ELEVES : IMPLICATION DANS L'ECOLE**

- Il est indispensable de prévenir par téléphone pour l'absence d'un élève.
- Les élections des parents d'élèves ont permis à deux listes d'être représentées Il y a 11 postes pour le GPC et 6 postes pour la Peep. Près de 48% des parents ont participé (40,6% de suffrages exprimés).

- M. Bontemps rappelle que le partenariat école-parents est précieux et que des occasions seront créées pour toujours entretenir cette relation. Des moments conviviaux permettent des échanges informels et détendus.
- Mme CEFFIS (GPC) propose d'aider à la BCD de l'école le lundi matin (rangement, tri...). D'autres parents volontaires (même en dehors des représentants élus) pourraient la rejoindre.
- Les parents notent que le tutorat mis en place pour les CM2 et les CP à la cantine, a été une idée riche et très bien appréciée.
- Les parents sont informés que le LSU (livret scolaire universel) sera semestriel cette année, décision prise par le Conseil des maîtres ; un premier, fin décembre et l'autre, fin juin avec un RDV systématique intermédiaire sera prévu par les enseignants selon les modalités de chacun. Les familles en seront tenus informées en temps voulu.

→ **SECURITE DANS L'ECOLE ET AUX ABORDS DE L'ECOLE**

- M. Bontemps informe le conseil que les exercices de sécurité sont effectués selon différentes manières
 - Un exercice incendie par trimestre.
 - Deux PPMS par an : un pour intrusion malveillante et un pour danger extérieur (Risque majeur : phénomène climatique, catastrophe naturelle ou industrielle...)
- Le 19/10 a eu lieu le PPMS intrusion avec confinement silencieux en classe. (10 minutes)
- Le 29/11 aura lieu un PPMS départemental de mise à l'abri pour risques majeurs. Les élèves seront confinés dans 3 zones prédéfinies et devront y rester pendant une heure.
- Le PPMS est organisé en amont par l'équipe enseignante et les élèves sont préparés pour dédramatiser.
- D'autre part, la commission Sécurité des établissements publics a lieu tous les 3 ans, M. Bontemps se renseigne pour savoir quand aura lieu la prochaine (la dernière date de 2 ans).
- Les écoles d'Asnières ont été équipées de gilets fluorescents, à porter pour les élèves en cas de sorties scolaires.
- Jusqu'à présent, pour les sorties Ecole et Cinéma les classes les ont utilisés ainsi que pour les sorties EPS pour prendre le car devant la mairie. Toutes les classes ne peuvent en mettre si elles sortent nombreuses. Un complément sera demandé.
- Les parents se demandent si un groupe d'enfants, tous en jaune, ne ferait pas une cible idéale !
- Les sorties à Paris (préparées et déclarées) sont à nouveau autorisées en transports en commun, y compris en métro sous la responsabilité de l'enseignant et du directeur. M. Bontemps se réserve le droit d'accepter ou de refuser selon les modalités et les destinations.
- Les parents demandent à la représentante de la mairie, qu'un agent de sécurité puisse être présent lors des départs en car des classes de découverte pour que les enfants en se mettent pas en danger lors du chargement des bagages.
- Les parents signalent que régulièrement les plots de sécurité devant le théâtre sont enlevés et non remis et les enfants peuvent être en danger.
Ils renouvellent leur demande de bloquer la rue à la circulation automobile, aux heures de sorties scolaires.

→ **TRAVAUX ET ENTRETIEN DES LOCAUX**

- Monsieur Bontemps exprime sa contrariété quant au fait que l'entretien régulier des bâtiments (changement des vitres cassées et réparation des stores), certes ont un coût, mais ne sont pas effectués et l'école se dégrade.
- Il informe que le service informatique de la mairie est très réactif et a changé tous les ordinateurs des classes, toutefois un TNI (CE1A) est Hors Service depuis début octobre et doit être changé. Le responsable informatique étant absent, le problème n'est pas à ce jour résolu.
- Il reste encore deux classes au 2^{ème} étage qui n'ont pas les nouvelles fenêtres et toutes les classes du premier ne sont pas équipées. Les enseignants regrettent que la deuxième phase des travaux n'ait pas prévu des fenêtres oscillo-battantes. Ce petit complément permettait un entrebâillement des fenêtres sans risque que les élèves ne se cognent.
- Les problèmes de fuites aux WC intérieurs sont récurrents. Si le changement de la colonne d'eau a enfin été réalisé, il reste désormais un problème sur l'évacuation (fuite).
- Les auvents de la cour de récréation ne sont pas étanches et les parents s'inquiètent du fait que les enfants goûtant dehors n'ont plus d'endroit pour s'abriter correctement. La mairie informe qu'un devis est en cours. Les problèmes de ciment qui tombe sur ces mêmes auvents ont été réglés la semaine dernière (1^{ère} phase de sécurisation)
- La mairie informe que les portes des préaux cassées sont commandées.
- M. Bontemps demande que la puissance des électro-aimants des portes coupe-feu soit vérifiée pour un meilleur usage.

- Une demande pour des bandes autocollantes tactiles de marches d'escalier soient installées jusqu'au second étage car l'élève de CP non voyante s'y rend toutes les semaines et c'est plus difficile pour elle.
- M. Bontemps pose la question de l'insonorisation du hall d'entrée et des escaliers qui sont très résonnants. Un chiffrage semble en cours.

→ **CLASSES DE DECOUVERTES**

- Il y a aura trois départs cette année.

→ **CLIMAT SCOLAIRE (BILAN DES ACTIONS MENEES, ROLE DES DELEGUES DE CLASSE - CONSEILS D'ELEVES, PREVENTION DU HARCELEMENT)**

- Reporté pour le prochain conseil.

→ **REGLEMENT INTERIEUR**

- Le règlement intérieur est soumis au vote du conseil d'école. Les parents demandent comment les enseignants l'expliquent aux élèves : les enseignants feront la lecture du règlement intérieur en classe, puis de façon régulière quand les situations quotidiennes le nécessitent.
- La première partie du règlement concerne l'organisation de l'école et les parties administratives, les horaires seront ajustés dans la version 2018-2019
- La note sur l'information obligatoire en cas d'absence (voir point 1)
- La seconde partie concerne les engagements de l'élève : l'usage du téléphone portable ou de tout objet connecté est interdit dans l'école. Ce point sera précisé dans le règlement.
- Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité.

→ **KERMESSE**

- La date de la kermesse a été sujette à débat. Et la décision a été prise de choisir le vendredi 28 juin.
- Des réticences ont été émises, la même date ayant été retenue également par l'école maternelle.
- Une solution va être recherchée.

→ **EVALUATION CP-CE1**

- Madame Secondi informe le conseil de la décision du Conseil des maîtres de ne pas faire remonter les résultats des évaluations nationales. Toutes les classes de CP favorables de prime abord à ces évaluations nationales les ont fait passer à tous les élèves de CP. Après étude des exercices, modalités de saisie des résultats (très chronophages) et lecture d'articles sur ce sujet, ils ont choisi de ne pas saisir les résultats, d'autant plus que les résultats sont hébergés chez un fournisseur privé.
- Néanmoins, la culture de l'évaluation reste présente chez chaque enseignant, à la fois pour déterminer les besoins des élèves les plus fragiles et également comme outil de pilotage de leur classe.
- Pour tous renseignements complémentaires, les enseignants restent à la disposition des parents qui en auraient besoin.

Le conseil d'école s'est clôturé à 20h10.

Compte-rendu rédigé par Madame Isabelle Horen, enseignante et Madame Stéphanie Taro représentant des parents d'élèves GPC.